



MUNICIPALITE DE SALVAN

ELECTION DU CONSEIL D'ETAT DU 2 MARS 2025

L'Assemblée Primaire est convoquée pour le dimanche 2 mars 2025, à l'effet de procéder :

.- à l'élection des cinq membres du Conseil d'Etat

ELECTION DES MEMBRES DU GRAND CONSEIL DU 2 MARS 2025

L'Assemblée Primaire est convoquée pour le dimanche 2 mars 2025, à l'effet de procéder :

.- à l'élection des membres du Grand Conseil, députés et députés-suppléants

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX

Les citoyennes et citoyens habiles à voter de la Commune de Salvan sont informés qu'ils peuvent exercer leur droit pour les prochaines élections cantonales :

le samedi 1^{er} mars 2025
le dimanche 2 mars 2025

de 17 h. 00 à 18 h. 00
de 10 h. 00 à 11 h. 00

Salvan, le 7 février 2025

L'ADMINISTRATION COMMUNALE